Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260219-2026_01_27-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU 19 FEVRIER 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de LORIENT

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
REDADEG 2026 - ACHAT D'UN KILOMETRE DE COURSE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 19 FEVRIER 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 29

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
Mme MORELLEC. M. LE BLE. Mme DUMONT. M. PERON. Mme LE MOEL-RAFLIK. M. JUMEAU. Mme PEYRE. M. JESTIN. Mme SORET-CELLE. M. LE GUENNEC. M. LEGEAY. Mme BONDON. M. GARAUD. Mme LE GAL. M. CILANE. Mme DUVAL. Mme RIOU. M. COQUELIN. Mme BUSSENEAU. Mme LE HUEC. Mme LOPEZ-LE GOFF. Mme HEMON. M. ALLENO. Mme LE BORGNIC. M. FLEGEAU. M. MEGEL. Mme GALAND. M. HENAFF.

Absents excusés :
Mme LE BOEDEC donne pouvoir à Mme DUMONT
M. LEBLOND donne pouvoir à Mme MORELLEC
M. CHAMBELLAND donne pouvoir à M. PERON
Mme LE COZ donne pouvoir à Mme LE BORGNIC
Mme MAHO
M. SCHEUER

Mme RIOU est élue secrétaire de séance pour la présente session.

La Redadeg, la course-relais pour la langue bretonne, est un évènement initié en 2008 et qui a lieu tous les deux ans. L'association organisatrice – Ar Redadeg a di da di – sollicite la Ville pour soutenir l'évènement.

L'édition 2026 reliera Lannion à Nantes, du vendredi 8 au samedi 16 mai 2026, soit 9 jours et nuits et 2226 kilomètres à parcourir.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260219-2026_01_27-DE

La subvention sollicitée auprès de la Ville de Lanester s'élève à 350€, ce qui correspond à l'achat d'un kilomètre de course au moment du passage de la course aux abords de la commune le mercredi 13 mai 2026.

Les crédits sont inscrits au budget 2026 de la Ville, article 6574.

Vu l'avis favorable des membres de la Commission Vie Culturelle réunie le 03 février 2026,

Considérant la volonté de la Ville de soutenir la langue et la culture bretonnes,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, 1 abstention M. GARAUD

Article unique : VOTE l'octroi d'une subvention à l'association Redadeg d'un montant de 350 € correspondant à l'acquisition d'un km de course sur le territoire de Lanester pour l'édition 2026 de la Redadeg.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★